

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS
DÉCLARATION DU CANADA PRONONCÉE PAR
L'HONORABLE MAC HARB, SÉNATEUR

Tunis, le 17 novembre 2005

Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre aujourd'hui la parole au nom du gouvernement du Canada devant un tel auditoire.

Nous sommes tous venus à Tunis pour réfléchir au rôle constructif que le Sommet mondial sur la société de l'information peut jouer dans l'élaboration d'une vision commune des sociétés de l'information et du savoir.

L'existence de réseaux de communication modernes ne saurait garantir, à elle seule, le progrès. Notre vision doit être axée sur le facteur humain. À moins de veiller à ce que les bienfaits de l'âge de l'information contribuent à rendre la société meilleure, nous ne pouvons prétendre à la réalisation de nos objectifs de développement. Comme l'a déclaré le grand universitaire canadien Marshall McLuhan : « Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous membres de l'équipage. »

Dans un monde où la technologie évolue constamment, nous savons qu'une chose au moins est immuable : le sens de la créativité et de l'innovation. Si les technologies de l'information et des communications connaissent un tel développement, c'est en raison de notre capacité collective à innover. Un sens inné nous conduit à nous exprimer.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, la société de l'information que nous voulons construire doit être enracinée dans le respect de la liberté d'exprimer des opinions sans interférences. À cela s'ajoute la liberté de chercher, recevoir et transmettre des informations et des idées dans tous les médias sans égard aux frontières.

Toute restriction de ces libertés va à l'encontre des obligations auxquelles tous les pays ici réunis ont souscrit le jour où ils ont signé la Charte des Nations unies. Toute restriction de la liberté d'opinion et d'expression appauvrit une société, la privant de la vitalité, de la créativité et de la diversité dont elle a besoin pour prospérer. Il est clair, Monsieur le Président, que je ne parle pas ici de la responsabilité des états de lutter contre l'usage des TICs à des fins telles que le racisme, la propagande haineuse, la pornographie juvénile et le trafic des personnes.

Tout au long de la préparation du Sommet, nous n'avons cessé de souligner combien il était indispensable d'engager tous les intervenants dans un cadre intégré. Sans la participation de la société civile, dont le secteur privé, ce sommet n'aurait pas pu réaliser ces objectifs. Il en va de même pour la société de l'information. Nous sommes heureux de constater que les documents qu'on nous invite à adopter enchâssent encore davantage la coopération entre les Nations unies et la société civile.

Au cours de la phase de Genève, nous avons mis au point un schéma de la société de l'information telle que nous l'envisageons, que l'on retrouve dans la Déclaration de principe et le Plan d'action. Nous exprimons notre volonté de mettre en œuvre ce Plan d'action bien au delà de la clôture de ce Sommet. Nous ferons en sorte que la réalisation de ces engagements soit le fait de tous les acteurs, à l'œuvre dans un processus intégré. Nous avons assuré également la stabilité et la sécurité à long terme de l'internet tout en nous engageant à adapter et à améliorer la façon dont nous, les gouvernements, traitons des questions de politiques liées à l'internet. Nous le ferons dans un cadre élargi faisant appel aux institutions internationales, aux gouvernements, et à la société civile, y compris le secteur privé.

Le défi pour la communauté internationale consiste à « exploiter les possibilités du savoir et de la technologie » pour promouvoir la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire. Une question se pose : comment utiliser ces possibilités pour réduire la pauvreté? En s'inspirant de son expérience nationale de l'élaboration d'une stratégie pour une société de l'information, et des initiatives existantes visant à mettre les technologies de l'information et des communications au service du développement, le Canada propose un certain nombre de principes directeurs qui ont été entérinés par ce Sommet : la création de conditions propices, le développement des capacités humaines, le centrage des TICs sur le développement, et l'accès pour tous à ces technologies.

Le Canada a le bonheur d'avoir une population diversifiée. Or, les efforts visant à favoriser la création et la protection du contenu local contribuent à l'excellence canadienne dans ce domaine. Le Canada profite aussi de son héritage linguistique, à la fois anglais, français et autochtone. Il n'est pas étonnant que nous soyons fiers des trois lauréats canadiens récompensés à l'occasion du Sommet de Tunis, dans la catégorie du « meilleur » contenu au regard du cybergouvernement, de la cyberinclusion et de la cybersanté.

Aujourd'hui, le Canada est l'un des pays où la connectivité a le plus progressé. Nous sommes un des chefs de file mondiaux en ce qui concerne la connectivité des établissements d'enseignement, des collectivités et des gouvernements, et cela, sur l'ensemble de notre vaste territoire. Nous nous sommes engagés à ce que des services Internet à haute vitesse ou à large bande soient accessibles dans chaque communauté canadienne, y compris dans les régions éloignées et du Nord.

Or, la réalisation de cet objectif n'est possible que par des partenariats avec de multiples intéressés : l'État, le secteur privé et la société civile, unis vers un même but. De tels partenariats renforcent la participation au niveau des collectivités et aident celles-ci à prendre en charge leur avenir. Nous nous réjouissons de voir que ce Sommet illustre la possibilité de tels partenariats dans le cadre du système des Nations Unies.

La société civile apporte une vision de ce qui est possible sur le terrain en ce qui concerne les utilisations et les applications des technologies de l'information et des communications. Il est important que tous les points de vue soient pris en compte et nous devons accorder prêter une oreille attentive aux peuples autochtones, aux personnes handicapées, aux jeunes et aux milieux universitaires, pour ne nommer que ceux là.

Le gouvernement du Canada a œuvré de concert avec des organismes à but non lucratif, tels que la Commission canadienne pour l'UNESCO, pour que des représentants de la société civile de tout le Canada aient pu faire valoir leurs points de vue lors des préparatifs du SMSI.

Tout au long de l'élaboration du Sommet, le Canada s'est associé au Forum mondial des peuples autochtones et communautés autochtones pour faire valoir leurs points de vue sur le SMSI et établir les bases d'un portail international autochtone.

Par ailleurs, le Canada est conscient de l'importance de faire participer les jeunes, qui seront des parties prenantes à la société de l'information de demain. Nous avons apporté notre soutien à la participation des jeunes aux Sommets de Genève et de Tunis par l'intermédiaire du caucus des jeunes et, dans ce cas précis, de « Rescol Afrique ». Nous saluons le dynamisme des jeunes et l'organisation, par ceux ci, de campagnes d'information sur le Sommet, menées dans près de 30 pays.

Pour se faire une idée de notre stratégie en ce qui concerne l'utilisation de la technologie au profit du développement, j'invite tous les délégués à visiter le pavillon du Canada à l'exposition consacrée aux technologies de l'information et des communications au service de tous, y compris à discuter avec les représentants du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et des autres ministères et organismes gouvernementaux présents pour l'occasion.

Le CRDI a fait œuvre de pionnier avec le concours de chercheurs du Sud. En effet, un partenariat public-privé, auquel il est prévu d'affecter 21 millions de dollars, a été créé entre le CRDI, la société Microsoft et l'Agence suisse pour le développement et la coopération, et cela, pour apporter un soutien à l'initiative « télécentre.org », qui consiste à renforcer les capacités des responsables locaux des télécentres dans le monde entier.

De plus, le Centre canadien de ressources sur les cyberpolitiques (CCRCP), qui est la contribution du Canada au Réseau mondial sur les cyberpolitiques (ePol NET), sert de point de convergence local au renforcement des ressources et du savoir faire canadiens visant à appuyer la mise en place, par les pays africains, de cyberstratégies et de cyberpolitiques. Le Fonds du Canada pour l'Afrique versera 10 millions de dollars sur trois ans à cette initiative.

En juin 2004, on a créé le « Partenariat visant à mesurer le progrès des technologies de l'information et des communications au service du développement ». Depuis lors, ce partenariat a élaboré des méthodes et fourni les ressources nécessaires à la collecte de statistiques sur les TIC, pertinent pour le développement. Le Canada apporte une contribution cruciale au Partenariat. À ce titre, nous saluons chaudement la publication récente du document « De la fracture numérique aux perspectives numériques : l'Observatoire des info-États au service du développement ».

Nous nous réjouissons des nombreux témoignages récents de réalisations similaires, en vue notamment de renforcer les sociétés de l'information dans différents pays et de combler le fossé numérique à l'échelle internationale. Toutefois, malgré ces réalisations, le travail ne fait que commencer.

Pour réaliser notre vision d'une société de l'information et du savoir, nous devons faire preuve de détermination, d'imagination et, surtout, d'un sens du partenariat sans précédents. Prenons donc ensemble l'engagement d'œuvrer de concert à la réalisation d'un objectif noble, à savoir l'édification d'une société de l'information inclusive placée sous le signe de la liberté et des possibilités pour tous.